



Adhérent à l'Union des Journaux d'Entreprise de France.
Imp. J. Giroid, Schirmeck

Le Directeur de la publication :
J. KLEINKNECHT



"Contacts"

No 151
1er Trimestre 1967



ÉDITORIAL

L'année 1967 dans laquelle nous sommes plongés depuis quelques semaines nous apporte déjà sur le plan professionnel beaucoup de soucis. J'ai eu l'occasion tout récemment de faire au Comité d'Entreprise un bref exposé à ce sujet pour donner le vrai reflet de la situation actuelle. Son évolution très brutale ne nous prend pas au dépourvu mais nous surprend quand même par son ampleur encore jamais atteinte.

Pourtant cette nouvelle année avait brillamment commencé pour Steinheil sur le plan des honneurs puisque le journal officiel de la République Française du 1^{er} janvier 1967 attribuait à son Président, Monsieur Jean KLEINKNECHT, au titre du Ministère de l'Industrie, le ruban rouge de la Légion d'Honneur par sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Cette distinction, très rare aujourd'hui, était de plus la seule attribuée en Alsace dans notre branche d'activité textile. Elle marque une étape importante dans la carrière d'un homme et renforce la position de notre Société à travers son Président.

Monsieur Jean KLEINKNECHT est toujours resté fidèle au textile. Il a fait ses « premières armes » à La Claquette en 1935 à la Filature E.M.C. qui faisait partie du groupe G. Marchal Fils. En 1938 il prenait la direction des différentes filatures des Etablissements G. Marchal Fils et Steinheil-Dieterlen. En 1940, il était appelé à d'autres responsabilités aux Filatures et Tissages de Villé.

Sans doute en 1935, lors de son premier stage, ne pensait-il pas revenir un jour à Rothau à la tête de la Société Steinheil-Dieterlen qui entre-temps avait regroupé sous sa responsabilité les activités de G. Marchal Fils pour ne faire qu'une seule Société en absorbant cette dernière.

Notre Président a été appelé à prendre la Direction des Etablissements STEINHEIL-DIETERLEN G. Marchal Fils en juin 1959, dans des conditions difficiles et délicates.

Ses qualités d'homme, ses qualités de cœur, son sens de l'humain, de la justice, sa gentillesse naturelle, la confiance qu'il a inspirée tout autour de lui, furent des éléments indispensables pour réussir dans la tâche qu'il s'était fixé. Il a pensé avant tout à rassembler plutôt qu'à diviser, à resserrer autour de lui son équipe pour le bien commun.

Je me permets d'ailleurs d'écrire cela car c'est ma conviction profonde et je pense que Monsieur KLEINKNECHT ne m'en voudra pas de reproduire quelques mots de la lettre qu'il m'écrivait en réponse à la mienne du 1^{er} janvier 1967. « Je considère que la distinction qui vient de m'être décernée fait également et pleinement honneur à toute l'équipe STEINHEIL que j'associe complètement aux résultats des dernières années. Ceux-ci n'ont pu être possibles que grâce au climat de confiance... »

Ce texte se passe de tout commentaire. Il est le reflet de l'homme.

La date de la remise officielle de la décoration de notre Président n'est pas encore fixée. Elle va l'être dans quelques jours. Ce serait une personnalité marquante d'Alsace du monde de l'Economie et des Affaires qui la lui remettrait.

Comme premier collaborateur de Monsieur KLEINKNECHT, je suis chargé de lui présenter, au nom de tout le Personnel de l'Entreprise, mes plus vives félicitations. Je m'acquiesce de cette tâche bien volontiers me sentant aussi l'interprète de tous les ouvriers, de tous les employés et de tous les cadres.

Nous associons à notre joie Madame Monique KLEINKNECHT, sa femme, ainsi que ses trois fils Denis, Alain, Yves, qui sont en âge de comprendre notre fierté à tous et la joie légitime de leur Père.

Yves MAIGNANT

Nous venons d'apprendre que la remise officielle de la Légion d'Honneur à Monsieur Jean KLEINKNECHT aura lieu le 22 avril à 15 h 30 aux Etablissements STEINHEIL-DIETERLEN.

Monsieur WENGER-VALENTIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, Commandeur de la Légion d'Honneur, lui remettra les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

RETROSPECTIVE

Nos Fêtes de Noël 1966

Les réunions sympathiques, qui se sont déroulées en fin d'année, ont prouvé une fois de plus « l'esprit de corps » de notre Société.

Le Personnel, les Retraités, les Enfants, dispersés de Saales à Lutzelhouse, se sont retrouvés dans la « capitale » du Ban-de-la-Roche à l'occasion des fêtes de Noël.

Monsieur Jean Kleinknecht, après avoir salué Monsieur le Sous-Préfet, les personnalités locales et le Personnel de la Société, a fait le bilan d'activité de 1966.

Notre Président-Directeur Général a rappelé ce nouveau pas en avant pour la modernisation de la manutention et en particulier le mercerisage, le blanchiment et l'impression.

Pour ce qui est de l'avenir, Monsieur Kleinknecht a exprimé de sérieuses craintes pour les ventes à l'exportation et sur le marché intérieur. D'autre part, la concurrence étrangère ne se limite plus aux seuls pays européens et devient de plus en plus menaçante.

Notre Président redit sa confiance en l'avenir, bien que nous aurons sans doute à « lutter » cette année. Toutefois le potentiel de production Steinheil est très valable, ce qui permettra de mieux supporter les difficultés qui ne manqueront pas de surgir en 1967.

Après la remise de la Médaille du Travail, **Monsieur Boulanger, Sous-Préfet de Molsheim**, tout en réaffirmant sa confiance dans notre Société, n'a pas manqué d'évoquer lui aussi les obstacles auxquels le textile aurait à faire face en 1967. Et de rappeler notamment que les difficultés économiques allemandes ne seraient pas étrangères aux inquiétudes de l'industrie française.



Depuis quelques années nous avons assisté à la mort de nombreuses sociétés, ou à la décadence. Ce n'est pas le cas pour **la Fanfare de Rothau** qui a eu le mérite de survivre malgré les mauvais moments qu'elle a traversés. La cohésion qui existe réellement au sein de la Société, le dévouement du Comité et la valeur de son chef font que la Fanfare de Rothau peut avoir foi dans l'avenir.



Beaucoup de jeunes aux **Mandolinistes « Sourire de la Bruche »**, qui, aux côtés des moins jeunes, constituent une société solide. Là encore il y a un chef qui ne ménage pas son temps et qui sait se montrer ferme et amical à la fois.



Les **trompes de chasse de la Bruchoise**, que préside Monsieur Michel Ferry, ont donné leur concert avant la fête, comme pour saluer les invités de la Direction.

C'est peut-être la **Chorale « A Cœur Joie » du F.A.I.** qui était le plus dans le ton de Noël. En effet, les choristes de Monsieur Edmond Reeber, ne nous ont offert que des chants de Noël. Ce n'est pas à regret d'ailleurs, car Noël c'est d'abord une fête religieuse.



Pour terminer le spectacle préparé par les groupes locaux, un court métrage tourné au **Camp de la Bruche**, par Jean-Paul Birghoffer fut projeté à l'écran.

Beaucoup de couleurs et de fraîcheur dans ce film « artistique ». Comment en aurait-il pu être autrement ?

Il appartenait au « **Cabaret Bonjour** » de « boucler » cette fête 1966.

Ce spectacle était de style « cabaret » bien sûr et ne manquait pas d'allusions. De toute façon la « conférence » nous apprit qu'il faisait bon vivre... en France !



NOS MÉDAILLÉS

MEDAILLES D'OR (45 ANNEES DE SERVICE)

— Monsieur René CHARLIER	Expédition
— Monsieur Ernest HOPP	Tissage de Rothau
— Monsieur Gustave HUG	Atelier Central
— Monsieur André KAHN	Représentant (retraité)

MEDAILLES DE VERMEIL (35 ANNEES DE SERVICE)

— Monsieur Maurice BASTIEN	Teinturerie
— Monsieur Edmond CUNY	Atelier Central
— Madame Cécile GUGEL	Tissage de Rothau (retraitée)
— Monsieur André KAHN	Représentant (retraité)
— Madame Jeanne MASSON	Tissage de La Claquette
— Monsieur Armand MORITZ	Atelier Central

MEDAILLES D'ARGENT (25 ANNEES DE SERVICE)

— Madame Léa BAECHEL	Tissage de Rothau
— Madame Gilberte BRIGNON	Tissage de La Claquette
— Madame Claire COPPE	Tissage de Rothau
— Monsieur Paul DEMONET	Filature
— Monsieur Olimpio GUGEL	Atelier Central (retraité)
— Madame Joséphine HERZKA	Tissage de Rothau
— Monsieur Maurice KIENNEMANN	Tissage de Rothau
— Monsieur Marcel MALAISE	Teinturerie (retraité)
— Madame Marie-Louise MALAISE	Tissage de Rothau
— Madame Suzanne NICOLE	Tissage de Rothau
— Madame Thérèse OSTRE	Tissage de La Claquette
— Monsieur Louis PAQUET	Chaufferie
— Madame Georgette WOLFF	Tissage de La Claquette

NOUVELLES



Avec les retraités

Les « moins jeunes » n'ont pas manqué de se retrouver dans la salle du Lien pour évoquer le passé et se mettre dans l'ambiance de Noël.

Les « Mandolinistes », le fantaisiste Pierre Mercier, ont animé cette réunion intime. Monsieur Henlé a projeté, à l'écran, un film sur le 2ème Rallye Jeunesse du Foyer d'Amitié Internationale.

Pendant le goûter, servi par un groupe de jeunes de la Société, Monsieur Klein-knecht est venu exprimer, aux retraités, ses vœux et ceux de la Société.

Une fois de plus nous devons féliciter le Service Social et les jeunes qui ont apporté leur concours, pour la chaleur de leur accueil et la très bonne organisation.

Noël des enfants

« **GUIGNOL** » était fidèle au rendez-vous

C'est toujours avec empressement que les enfants se rendent au Royal pour y revoir « Guignol ».

Monsieur Jean Zilliox, qui dirige le spectacle et qui est bien connu dans la Vallée de la Bruche, n'a pas eu à faire d'efforts pour faire réagir les enfants.

Salle bruyante, joyeuse et comble. Il est à regretter que certaines personnes adultes n'aient pas encore compris que ce spectacle est réservé aux enfants. Cette année des bons d'accompagnement seront mis en service.



Auguste LERDUNG n'est plus !

C'était mardi dernier 14 février, peu avant l'impression de ces pages.

Ravi brutalement à l'affection des siens, à la profonde estime de son entourage, il est mort sur le lieu même de son travail. Et ce travail exemplaire était pour lui toute sa vie.

Il me semble entendre encore ce rire sonore, épanoui, qui rayonnait un optimiste communicatif, et voir encore cette physionomie cordiale qui attirait la sympathie.

L'équipe de 5 heures le trouvait au travail qu'il ne cessait que le soir après 18 heures. La Direction de la Société avait progressivement étendu ses responsabilités jusqu'à, ces dernières années, lui confier la Direction Technique des 2 Tissages de l'Entreprise.

C'était un « Monsieur » au plein sens du terme, celui qui savait être le chef qu'on respecte parce qu'il a le sens de l'humain, que ses jugements sont équitables et qu'il a la trempe des conducteurs d'hommes.

Sa vie est celle de l'homme qui s'est forgé lui-même, l'autodidacte qui, de tisserand qu'il était en 1926, a su devenir celui qu'une Société peut sans crainte honorer de sa confiance.

Tisserand à Wittelsheim 1926 - 30, Monteur de chaîne à Cernay 1930 - 31, Militaire à Lunéville 1931 - 33, Contremaître à Saint-Blaise 1933 - 34, puis à partir de 1934, Directeur de Tissage chez les Etablissements G. MARCHAL Fils aux usines de Grandfontaine, Saales et Lorquin. Il est ensuite resté dans les usines du groupe de notre Société où il s'est fait un nom respecté dans notre région textile.

Madame LERDUNG, nous nous inclinons respectueusement devant votre douleur et celle de vos enfants. Votre mari ne comptait que des amis et ils sont venus très nombreux en participant aux obsèques, lui rendre un dernier hommage et lui témoigner leur attachement.

Son exemple, l'empreinte profonde qu'il a laissée dans les deux usines dont il avait la charge, restera parmi nous comme un souvenir attachant, efficace et durable.

E. Marichez.



REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de la mort de Monsieur Auguste Lerdung, Madame Lerdung remercie bien sincèrement la Direction, le Personnel de la Société, et en particulier celui des Tissages.



DANS NOS USINES

FILATURE de la RENARDIÈRE

Le 4ème trimestre de l'année 1966 n'a pas été sans importance pour la filature, qui, toujours sur le plan modernisation, a vu ses deux chaudières à charbon se transformer en chaudières à mazout. Monsieur Coke qui était un ami de longue date a bien dû, peut-être avec un peu de regrets, laisser sa place à Monsieur Fuel-Oil qui de nos jours est le mode de chauffage le plus pratique et certainement le plus économique. Ce dernier a pris place dans de grandes citernes conçues spécialement à cet effet et complètement emmurées d'où sortent de ci de là une quantité de tuyaux. Les uns pour l'arrivée du mazout les autres pour l'arrivée et le retour de l'eau. Précisons que ces chaudières sont entièrement automatiques et qu'elles fonctionnent à merveille grâce à leur installation qui a été effectuée avec beaucoup de soins et de perfection.

La toiture de la filature a également subi de sérieuses réparations. Des dizaines de mètres de noues ont été changées et les carreaux cassés remplacés. Ceci évitera bien des dégâts sur notre matériel au moment de la fonte des neiges et en période de pluies et de grands vents.

Un appareil de filtration d'air a été placé au peignage. L'atmosphère est à présent un peu plus légère et permet aux ouvrières de travailler dans de meilleures conditions.

Après toutes ces transformations et réparations, nous pouvons conclure que petit à petit la filature arrive à se mettre également dans le vent.

Nos sincères félicitations à notre contremaître Monsieur Denis PFLAUM pour ses 20 années de dévouement à la cause de la musique qui s'est vu attribuer la médaille par l'Association pour l'expansion artistique et musicale.

En ce début d'année, plusieurs de nos ouvriers nous ont quittés définitivement pour entrer en retraite d'invalidité.

Citons au passage :

Monsieur MALAISE Henri, après 12 années de service.

Monsieur FERRY Joseph, après 21 années de service.

Madame FERRY Joséphine, après 32 années de service.

Souhaitons à nos anciens de profiter le plus longtemps possible de cette retraite qui leur a été accordée un peu prématurément, mais nécessairement puisque leur état de santé le demandait ainsi.

Jeannine Loux

Il n'y a pas eu trop de dégâts. Beaucoup devaient s'étonner le mardi matin de ne pas trouver leurs affaires à la place habituelle, l'eau les ayant emmenées. Quant aux hommes qui ont évacué l'eau, ils se souviendront longtemps de ce Noël 1966.

A l'atelier du tissage, un rideau de protection a été monté près du poste à soudure électrique, cela évitera quelques fâcheux incidents.

Roger Charpentier

TISSAGE du MARTINET

Par suite d'une forte montée des eaux, la veille de Noël, le canal du Martinet a débordé. L'eau, ne pouvant être assez rapidement évacuée par les égouts, s'est répandue dans les trois salles du tissage et une partie de la préparation. C'est le veilleur de nuit qui a donné l'alerte. Quand les hommes sont arrivés, 15 cm d'eau couvraient les salles.

TISSAGE de LA CLAQUETTE

L'année 1966, avant de nous quitter, a voulu se rappeler à nous, en nous envoyant des trombes d'eau, qui rapidement gonflèrent nos rivières jusqu'à leur débordement. L'usine de La Claquette n'échappa pas à cet envahissement imprévu, et très vite les écoulements ne purent plus absorber cette masse d'eau. Il n'y eut cependant pas de grands dégâts, seules la chaufferie et la préparation furent partiellement inondées. Afin d'éviter le retour de pareils incidents, des madriers ont été préparés pour être mis en place, le cas échéant devant les portes des bâtiments. Les écoulements et canalisations, ont été nettoyés, parfois même agrandis, permettant ainsi une plus importante évacuation.

D'emblée 1967 nous a mis à la raison, nous qui pensions que l'hiver jusque là clément ne pouvait plus changer son chemin ! En effet un froid très vif nous a surpris, et très rapidement l'absentisme augmenta.

En ces premiers mois le changement d'articles poursuit son chemin et sera probablement terminé quand ces lignes paraîtront. C'est une nécessité liée directement aux deux collections d'hiver et d'été. Cela crée souvent des problèmes importants tant en Préparation qu'en Tissage. L'idéal étant bien sûr un travail continu sur une même machine.

Jean Bacher

RÉCEPTION des ÉCRUS

A deux reprises la salle des écrus a été inondée par suite d'une forte crue du ruisseau d'Albet. L'alerte ayant été donnée assez tôt les dégâts ont été limités et les quelques pièces mouillées isolées rapidement.

A présent, les piles de pièces sont surélevées et nous ne craignons plus la venue d'une nouvelle inondation.

Les électriciens viennent de procéder à un contrôle complet de l'éclairage de la salle des écrus et le travail s'en trouve plus agréable.

Après une période de très fort absentisme pour cause de maladie, l'effectif des écrus est à nouveau presque au complet.

Souhaitons un prompt rétablissement à Monsieur Auguste Wettstein qui fut victime d'un accident de trajet suivi d'une hospitalisation.

Jean Harbourg

Les pièces qui défilent devant nous à la vitesse du temps, nos clients ne les verront peut-être pas du même oeil que nous ! Sachons les voir comme eux et sachons en faire l'article impeccable qui fait notre renom. A l'étalage, en devanture, le STEINHEIL se reconnaît et doit se reconnaître et nous devons nous y reconnaître nous-mêmes.

Et puisque nous parlons de notre travail, j'aimerais parler des membres de notre Société.

Nous vivons ensemble chez STEINHEIL et nous formons ainsi une sorte de grande famille.

A la maison, le matin au lever, les enfants, les parents se saluent, ainsi que le soir au coucher. A l'usine, le matin, je vais saluer mon chef et les ouvriers de ma section saluent le leur. Le soir il en est de même. Je n'en connais pas chez nous qui s'y déroberaient.

Lorsqu'après une absence, après une maladie, l'ouvrier revient à son poste, il est heureux de retrouver sa grande famille et tout naturellement va chaque fois trouver son chef pour lui annoncer son retour et le saluer. Je n'en connais pas chez nous qui s'y déroberaient.

En famille tout le monde s'entraide, les enfants essuient la vaisselle à leur mère, chacun sait faire le geste qu'il faut et il en est de même à l'usine. Je vois toujours avec plaisir un ouvrier se précipiter et ouvrir une porte à son camarade poussant un chariot ou un rouleau, et je n'en connais pas chez nous qui s'y déroberaient.

Lorsque le père rentre en voiture à la maison les enfants s'empressent de lui ouvrir la porte du garage. A l'usine lorsque le camion arrive avec son chargement de pièces, il est rare que le chauffeur soit obligé de descendre pour ouvrir. Il y a toujours l'âme charitable pour lui éviter ce geste et je n'en connais pas chez nous qui s'y déroberaient. Aussi ce n'est que très rarement que le camion défonce la porte à moitié ouverte...

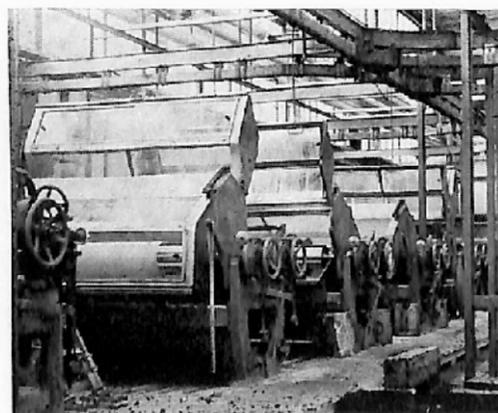
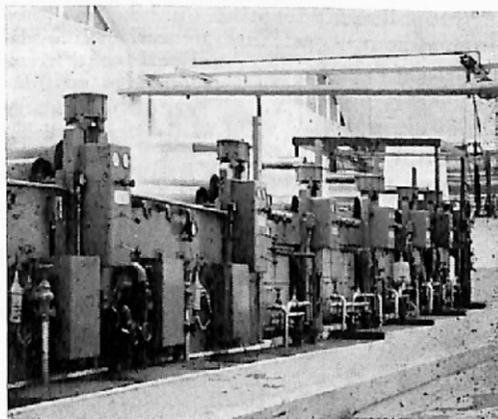
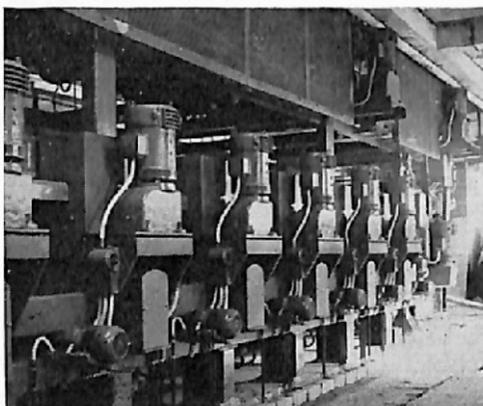
Nous sommes tous heureux de faire partie d'une aussi belle famille et les visages souriants que nous croisons en sont la meilleure preuve.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques lignes sans vous parler de nos derniers nés. Le nouveau blanchiment au large se prépare à faire ses premiers pas. C'est une très belle machine que nos mécaniciens mettent au point en y apportant les dernières modifications et les plus récents perfectionnements. Il y ont mis tout leur savoir faire et chacun se réjouit de voir bientôt marcher cette nouvelle merveille.

Nos vieux jiggers ont pris eux aussi leur retraite et ont échoué au cimetière de la ferraille. Quatre nouveaux jiggers s'alignent fièrement à leur place et nos teinturiers ne se sentent plus d'aise lorsqu'on va les voir près de leur nouvelle installation.

Tout cela va nous permettre d'affronter tête haute la nouvelle année et nous espérons qu'elle sera aussi chargée en commandes et en travail bien fait que la précédente. C'est ce que nous souhaitons à STEINHEIL et que STEINHEIL nous souhaite.

Antoine Henlé



EXPÉDITION

L'année 1966 a pris une retraite bien méritée ! Pourtant, dans nos souvenirs, elle restera classée parmi les années « bonnes » puisque féconde en modernisation et production.

Souhaitons que 1967 nous apporte davantage de travail (baromètre de la marche de l'entreprise) et que d'autre part, nos efforts collectifs permettent une suite sérieuse dans les réalisations prévues.

La collection hiver, unique par sa variété, nous a, par son importance, une fois de plus mis à l'étroit. La solution fût, bien entendu, l'aménagement des hauteurs, c'est-à-dire la mise en état d'une petite salle, ancien grenier à chiffons. Le problème « place » n'a sans doute pas fini d'être préoccupant puisque résolu provisoirement.

Dans la série modernisation notons tout d'abord l'adaptation d'un palan électrique sur le système levage glissière qui supprime la pénible remontée quotidienne, et cela à la satisfaction de tous. Le travail dans les rayons est lui aussi plus agréable puisque éclairé d'une façon uniforme et efficace. La réfection du nouveau grenier, évite à l'avenir bon nombre de déplacements inutiles, les chefs de pièces, base de multiples renseignements, restent sur place. N'oublions pas dans le cadre sécurité l'installation d'une lampe de secours dans la cage de l'escalier.

L'emballage nécessaire pour les expéditions métropole et exportation est un facteur de prix de revient assez élevé, est souvent l'auteur de nombreux essais et discussions. De nouvelles études d'emballage sont en cours.

Pierre Demange

ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage n'a pas attendu le printemps pour faire « peau neuve » et donner un air de fête à notre salle. Les visiteurs sont surpris agréablement en pénétrant dans nos locaux.

De magnifiques rideaux fleuris garnissent nos rayons et protègent efficacement les coupons de la poussière.

La collection « Hiver 1967 - 1968 » à peine sortie, que déjà nous voyons apparaître de nouveaux dessins pour la collection « Été 1968 ».

M. B. Marchal

ATELIER CENTRAL

Le dernier trimestre 1966 n'a apporté à notre service, au moins sur le plan technique, aucun événement marquant.

Sur un autre plan, nous enregistrons le départ en retraite de Monsieur René Hindermeister. Monsieur Hindermeister était entré à La Claquette le 19 novembre 1923. Après avoir travaillé comme mécanicien, il passa chef d'atelier, poste qu'il occupa jusqu'à la fusion des deux maisons, date à laquelle il vint à Rothau seconder Monsieur Biraud et ensuite Monsieur Fuchslock. A l'occasion de son départ, les membres de l'atelier lui ont offert une pendulette souvenir, en présence de Monsieur Marichez qui a adressé quelques paroles de circonstance. Souhaitons à notre retraité de profiter encore longtemps de sa retraite, et de pouvoir lire l'heure de son centenaire sur la pendulette.

Il est de notoriété publique que le liquide occupe dans les fêtes de fin d'année une place importante. Cette année a confirmé ce principe d'une façon fâcheuse et inattendue. Les éléments déchainés ont bien failli faire de grands dégâts. Il est heureux que la pluie ait cessé car il eut fallu pour aller travailler, disposer, en plus du C. A. P., d'un brevet de maître-nageur. Ceci fut une leçon et des mesures ont été prises pour éviter le retour à de tels incidents. Puisque nous sommes dans les fêtes de fin d'année, disons que celle de l'usine, au Royal, fut encore cette fois une réussite, et remercions la Direction pour les primes et cadeaux qui ont fait bien plaisir !

A l'usine, le nouveau Blanchiment en est presque aux essais, et il est probable qu'il tournera à plein lors du prochain article. La nouvelle ligne de Jiggers est maintenant en service à la satisfaction de tous. Du nouveau aussi à l'Impression, où les maçons ont déjà fait les fondations pour la prochaine machine, ainsi que les innombrables travaux d'entretien qu'il est impossible d'énumérer ici.

Pour se changer les idées, un certain nombre de membres de l'atelier se sont réunis à la veille de Noël pour un repas « des familles ». Bonne chère, vins généreux et musique eurent vite fait de créer l'ambiance et c'est de très bonne humeur que l'on se sépara, en se promettant bien de remettre ça !

H. Holveck

NOUVELLES DE NOS MILITAIRES

C'est de Mutzig que **Jean-Paul Evrard** nous apprend qu'il attend sa nomination au grade de sous-officier. Il est heureux de nous annoncer qu'il a contracté mariage avec Mademoiselle Marie Sophie Lucat, le 17 décembre. A le lire, il ne doit guère être ami avec la garde. Souhaitons que très vite il ne soit plus contraint de la monter.

Alain Zambon pense déjà au retour à la vie civile. Le 1er janvier fut jour de fête pour lui : il venait d'effectuer la moitié de son service militaire. Alain a eu le plaisir de passer Noël en famille. Il nous prie de transmettre ses meilleurs vœux à ses collègues de travail et à son chef de service.

De St-Sulpice, **Michel Klos** nous fait savoir que depuis deux mois il est breveté. Michel s'habitue petit à petit aux sauts et à la vie militaire. Il salue tout particulièrement ses compagnons de l'Atelier Central.

Nous avons également eu une petite carte de vœux de **Jean-Claude Grucker**. Il n'est pas particulièrement expansif. Nous aimerions tout de même savoir comment il s'est adapté à sa nouvelle vie !

DÉPART EN RETRAITE

Mademoiselle **Marie-Louise COQUELIN**, née le 9-8-1907, est entrée en invalidité le 15-8-1966. Elle faisait partie du Pliage depuis le 18-8-1924.

Le 1-10-1966, Madame **Hélène FORT**, née le 18-3-1913, a cessé le travail pour invalidité, elle faisait partie du personnel depuis le 19-5-1960.

Après 30 années de service, Monsieur **Emile LACQUENER**, âgé de 45 ans, vient de quitter le bureau du Tissage de La Claquette et est en invalidité depuis le 5-10-1966.

Mademoiselle **Madeleine MAULER**, née le 23-4-1906, vient de prendre sa retraite, elle quitte la filature après 46 années de service.

Agé de 64 ans, Monsieur **Robert MALAISE**, vient de quitter le Tissage de La Claquette où il était entré le 2-10-1961.

Monsieur **Ernest MATHIEU**, né le 27-4-1910 est entré en invalidité le 27-10-1966, il faisait partie de la Teinturerie depuis le 3-2-1955.

Depuis le 31-10-1966, Monsieur **Charles RABOLD** est en invalidité, il était entré dans les Etablissements le 17-2-1947.

Madame **Olga LIO**, née le 24-6-1913, est entrée en invalidité le 10-11-66. Elle faisait partie de la Teinturerie depuis le 9-1-1961.

Madame **Lucette CHERIGIE**, âgée de 65 ans, vient de quitter l'Infirmierie le 30-11-1966. Madame CHERIGIE était infirmière des Etablissements depuis le 16-9-1949.

Après 43 années de service, Monsieur **René HINDERMEISTER**, âgé de 65 ans, vient de prendre sa retraite le 31-12-1966.

Madame **Joséphine FERRY**, née le 13-2-1908, vient d'entrer en invalidité le 1-1-1967. Elle faisait partie du personnel de la filature depuis le 28-1-51.

Après 21 années de service à la Filature, Monsieur **Joseph FERRY**, né le 21-3-1911, est en invalidité depuis le 1-1-1967.

Monsieur **Henri MALAISE**, âgé de 59 ans, vient de quitter la Filature pour invalidité, il était entré dans les Etablissements le 2-5-1955.

« Contacts » leur souhaite de jouir longtemps encore d'un repos bien mérité.

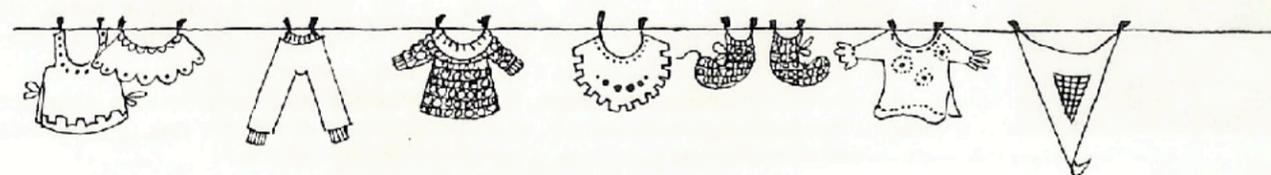


MARIAGES

Anny DISSLER	— Bureau —	
Noël ZIMMERMANN		1-10-1966
Claudine VIROLLE	— Pliage —	
Francis ZAEPFEL	— Impression —	15-10-66
Marlyse LEDIG	— Pliage —	
Pierre BRIGNON		22-10-66
Marie-Rose CLAULIN	— Expédition —	
Daniel DEMEY	— Bureau —	12-11-66
Paulette COLIN	— Tissage Rothau —	
André COLIN		24-12-66
Marie-France ESTERMANN	— Tissage Rothau —	
Jean RINN		21- 1-67

NAISSANCES

Mathieu, né le 16-9-1966		
fils de Paul WENGER	— Teinture	
Elisabeth, née le 1-10-1966		
fille de Joao CARREIRA	— Expédition	
Eric, né le 1-10-1966		
fils de Bernard BLANC	— Teinture	
Laurent, né le 19-10-1966		
fils de Robert WOLFF	— Filature	
Michel, né le 10-11-1966		
fils de Roger CLAULIN	— Teinture	
Hervé, né le 16-11-1966		
fils de Huguette BULLESFELD	— Tissage Rothau	
et de Joseph BULLESFELD	— Teinture	
Christine, née le 9-12-1966		
fille de Lucienne GROSHENS	— Tissage Rothau	
et de Jacques GROSHENS	— Tissage Rothau	



PENSEZ DÉJÀ AUX VACANCES!

Une affaire industrielle comme Steinheil doit beaucoup faire pour tenir sa place et assurer l'avenir de celles et de ceux qui y collaborent. Mais notre Maison se soucie aussi, et sans aucun « paternalisme », d'un certain nombre de problèmes sociaux. Il est inutile de souligner ici sous quels aspects Steinheil se manifeste pour contribuer à l'épanouissement du Personnel.

Pour le moment, nous devons déjà envisager les prochaines vacances. Oui déjà, car c'est en février - mars que les retenues dans les camps, colonies de vacances, maisons familiales, s'opèrent.

CAMP DE JEUNES

Au moment où nous mettons sous presse nous sommes à peu près assurés que le Camp de la Bruche se fera à Corsavy, dans les Pyrénées Orientales. Les jeunes seront informés par circulaire et ils auront un délai d'inscription extrêmement court.

COLONIES DE VACANCES

Nous connaissons tous le succès des « colos » autant que leurs bienfaits. Storckensohn, Longues-sur-Mer, des lieux qui en disent long... Ces colonies de vacances ne pourront pas dépasser le nombre de places que celui accordé l'an dernier.

Au moment où paraîtront ces lignes nous serons sans doute à la fin des inscriptions.

Nous attirons l'attention des parents afin que les inscriptions ne soient pas faites à la légère mais en toute connaissance de cause. Il est arrivé en effet qu'un ou deux mois avant le départ, des familles annulaient des inscriptions, sans raison valable dans la plupart des cas. Ce procédé gêne à la fois notre Service Social et les Colonies de vacances qui, fin mars ou avril, refuseront déjà des places.

LES MAISONS FAMILIALES DE VACANCES

Là encore, il est grand temps de s'en occuper. N'attendez pas le dernier moment pour réserver des places. Quelques familles de chez nous ont déjà « goûté » aux M. F. V. Elles ont estimé que la solution était très valable. Il nous est apparu nécessaire de préciser, dans ce numéro, ce que sont les Maisons Familiales de Vacances.

Qui dit « vacances » dit « budget ». Bien sûr, ce n'est pas au moment de boucler les valises qu'il faut y penser.

Quelle que soit la formule choisie, il est nécessaire, chaque mois, de penser à l'ÉPARGNE - VACANCES afin de ne pas avoir de surprise au moment de « déboursier ».

En ce qui concerne les camps, il sera demandé à l'inscription un acompte plus important que l'an dernier afin qu'au retour il n'y ait pas une période de « vache maigre ».

Les maisons familiales de vacances...

Les M.F.V. vous offrent une formule révolutionnaire de vacances.

- Sans but lucratif.
- Avec des services appropriés aux familles.
- Des possibilités d'activités organisées.
- Un droit de participation à la gestion et à la vie de la Maison.
- Un cadre conçu pour la liberté tant des adultes que des enfants.

LEUR STRUCTURE -

Chaque M.F.V. est gérée par une Association dont les Membres sont des gens comme vous et dont le souci est de permettre aux familles de condition modeste de pouvoir profiter de leur congé annuel. Comme Usagers de nos M.F.V. vous devenez Membres actifs de l'Association dont dépend la Maison où vous avez séjourné, et vous êtes appelé, lors de l'Assemblée générale, à vous prononcer sur ses activités et sa gestion.

Ce n'est donc pas un hôtel à bon marché, mais une réalisation collective où chacun, selon ses compétences, ses aptitudes, son tempérament, ses possibilités, amène sa pierre, sa joie, son entrain, ses connaissances, etc. . . , pour le plus grand bien de tous.

Vie collective bien comprise n'est pas synonyme de caserne, d'embrigadement, mais de richesses, d'entraide, de joie dans la plus grande liberté, acceptant un minimum d'exigences rendant possible cette vie collective.

LES SERVICES APPROPRIÉS -

Ces services permettent à l'homme, à la femme, au foyer, de se retrouver avec leurs enfants quand ils le désirent, et aussi sans leurs enfants grâce aux monitrices.

De décharger le foyer (la maman particulièrement) des courses, des menus, de la cuisine, et quand il le désire des enfants, ce qui lui permet détente, excursions, repos.

De passer des vacances saines, épanouissantes, dans un cadre reposant et dans une ambiance sympathique.

LES MONITEURS OU MONITRICES -

Formés dans des stages spécialisés, ils prennent en charge les enfants selon le désir des parents. Groupés selon les possibilités par tranche d'âge, les enfants passent de bonnes vacances grâce à des jeux ou des activités prévus pour eux. Ils sont contents de se faire des copains. La liberté pour les parents de les garder avec eux lorsqu'ils le désirent ; les moments de la journée où ils restent en famille permettent de concilier une réelle vie familiale et le repos pour les parents.

Selon les M.F.V. les repas sont pris en famille ou dans un réfectoire à part sous la surveillance des Moniteurs-Monitrices.

LES SERVICES GÉNÉRAUX -

Les services généraux assurent achats, cuisine, entretien, déchargeant ainsi les mamans des corvées de la vie quotidienne. Par contre, certains services trop coûteux dans le système hôtelier classique sont assumés par les familles : Entretien de la chambre, service à table et quelquefois vaisselle ou épluchage de certains légumes. Tous ces menus services se font généralement dans une ambiance de gaieté qui n'enlève rien au charme des vacances.



ACTION DE L'ALCOOL SUR LE CORPS

L'alcool, qui n'épargne ni le corps, ni l'intelligence, ni la conscience de sa victime, frappe l'homme total et, en frappant l'homme, il atteint la famille, la société et la nation tout entière.

Il est extrêmement difficile de faire la part de l'alcool dans la criminalité, la mortalité, les accidents de circulation, les maladies, etc., car la législation française ne permet pas, en ces domaines, les investigations rapides que l'on peut faire à l'étranger, en Scandinavie notamment.

La descendance

L'alcoolisme est plus néfaste à la descendance qu'à l'alcoolique lui-même. Indépendamment du mauvais exemple, de la misère, l'alcoolique lègue à ses enfants des déficiences très diverses : 50 à 90% des tarés, selon les régions, sont des enfants d'alcooliques ; 60% des inadaptés sont dans le même cas. Or, il y en a 210.000 en France. S'ils se donnaient la main, cela représenterait une chaîne de 50 kilomètres ; 40 à 60% des délinquants (75% dans la région parisienne) sont des enfants d'alcooliques. Quant aux non-rééducables, en plus de la somme de souffrances qu'ils représentent, ils sont pour la société une charge très lourde.

Vieillesse prématurée

« Il y a longtemps que les biologistes ont démontré que les milliards de cellules de notre corps baignent dans un liquide dont la base essentielle est l'eau. Si nous corrompons ce liquide, il est inévitable que la santé de nos cellules et des organes qu'elles constituent soit altérée. Or, quand nous absorbons de l'alcool, il s'incorpore très rapidement à notre sang et, dès qu'il s'y trouve en quantité tant soit peu importante, il y cause des troubles redoutables. L'ébriété, bien souvent génératrice de catastrophes, n'en est que l'effet le moins grave. C'est l'atteinte portée à la santé de nos cellules qui est le phénomène le plus dangereux, car

leur aptitude à se renouveler normalement s'en trouve amoindrie. Des millions de nos cellules disparaissent chaque jour, le corps de tout être vivant où le renouvellement des cellules n'a pas lieu de façon régulière, vieillit rapidement. »

La mortalité

La mortalité fœtale, infantile et générale augmente avec l'alcoolisme.

Les enfants d'alcooliques fournissent plus de morts que les enfants des syphilitiques et des tuberculeux ensemble.

Contrairement à ce que nous pourrions croire, la natalité diminue dans les régions où se consomme une grande quantité d'alcool.

Fausse couches. — Sur 156 grossesses de femmes alcooliques, le docteur Deshaies a relevé 8% de fausses couches, 3% de prématurés, 24% de morts en bas âge, alors que 156 grossesses de femmes normales ne donnent que 1,2% de fausses couches, 2,04% de prématurés et 8,7% seulement de morts en bas âge.

Décès par délirium. — Le nombre des décès dus à cette cause est passé de 481 en 1946 à 2.362 en 1950 et 4.106 en 1954, soit un taux en 1954, de 9,6 pour 100.000 habitants contre 1,2 en 1946.

Décès par cirrhose. — En 1946, 2.763 décès ; en 1950, 6.843 ; en 1953, 11.871, et en 1954, 12.071, soit un taux, en 1954, de 28,1 pour 100.000 habitants, contre 6,9 en 1946.

D'après l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques, en 1953 l'ensemble des décès attribués à l'alcoolisme et aux cirrhoses du foie dépassait (15.776 cas contre 15.687) l'ensemble des décès attribués à la tuberculose sous toutes ses formes.

L'alcoolisme, désormais, tue davantage que la tuberculose.

D'après M. Ledermann, chef de la section des Etudes économiques à l'Institut national d'Etudes démographi-

ques, on peut dire « que les trois quarts des décès par cancer, les trois quarts des décès par hémorragie cérébrale, le quart des décès par maladie du cœur, les neuf dixièmes des décès par maladie du foie et des voies biliaires, la moitié des décès par néphrites, les deux tiers des morts violentes ou accidentelles, les deux tiers des suicides, la moitié des

décès par tuberculose pulmonaire et la moitié des décès par pneumonie sont en liaison la plus étroite avec l'alcoolisation moyenne excessive des individus décédés. »

En résumé, sur trois Français qui meurent entre 35 et 50 ans, l'alcool en tue un.

Rappelons que cette alcoolisation est pour 70% d'origine vinique.

Parmi les préjugés légués par nos ancêtres, nous nous devons d'en combattre certains pour le moins dangereux pour la santé publique

L'alcool donne des forces : FAUX

L'alcool n'est pas utilisable par le muscle, et c'est pour cette raison que le sportif doit rester sobre.

L'alcool réchauffe : FAUX

S'il est exact qu'après avoir absorbé un petit verre d'alcool, on ressent une impression éphémère de réchauffement superficiel, très vite il s'ensuit une déperdition calorifique profonde, entraînant un rapide refroidissement. Sur la banquise, les explorateurs polaires de Paul-Emile Victor en ont fait l'expérience et ont confirmé que ce coup de fouet passager apporté par l'alcool n'était valable que si abri et repos les attendaient dans l'heure suivante.

L'alcool est un aliment : FAUX

Les calories qu'il fournit sont mal utilisées. L'alcool n'est pas un aliment, il ne joue aucun rôle dans l'édification et l'entretien de nos tissus.

Rations maxima autorisées
Selon les normes fixées par l'Académie de Médecine, les rations maxima autorisées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre boisson alcoolisée :

ADULTE activité moyenne :
employé de bureau, artisan, commerçant,
1/2 l de vin à 10° par jour.

TRAVAILLEUR de force :
docker, maçon, ouvrier métallurgiste, routier,
3/4 l de vin à 10° par jour.

FEMME ADULTE :

1/4 l de vin à 10° par jour.

ENFANTS :

L'alcool doit être totalement supprimé de la ration des enfants et adolescents jusqu'à 15 ans. Il est néfaste à leur croissance et provoque de très graves troubles.

Pour des raisons analogues, il est contre-indiqué chez la femme enceinte et allaitante. On tolérera simplement la même ration de vin que chez la femme adulte. Quant à faire boire de la bière à la femme allaitante, voici encore un préjugé contre lequel on doit lutter : la sécrétion lactée n'est pas favorisée par la consommation de bière.

L'homme qui boit est souvent un homme qui est mal nourri et qui recherche dans les boissons alcooliques, notamment dans le vin, un stimulant, un coup de fouet.

En règle générale la ration d'entretien nécessaire pour conserver un bon équilibre physiologique est de 1.500 à 1.700 calories par jour.

Mais la moindre activité physique exige des calories supplémentaires.

Une dactylo, par exemple, aura besoin de 50 calories en plus par heure, un charpentier de 150, un forgeron de 300 et un coureur cycliste de 600. Le travail de nuit exige lui aussi un plus grand nombre de calories.

Pour que votre mari reste sobre, montrez-lui, madame, vos qualités de cordon bleu.

L'Hygiène des repas

Le nombre de personnes qui se plaignent de mal digérer augmente de jour en jour. Nous voudrions à ce sujet donner quelques conseils. Dans cet article nous parlerons de l'hygiène alimentaire, dans un article suivant nous aborderons la question du régime proprement dit.

L'estomac n'est pas un organe autonome vivant dans « un splendide isolement ». Il est au contraire très sensible aux facteurs émotionnels qui nous atteignent. Nos digestions sont en relations constantes avec notre état mental, nos ambiances, notre environnement. Le rythme de vie que nous menons est devenu un facteur de dérèglement qui réagit d'une façon désastreuse sur nos repas. C'est la raison pour laquelle nous devons essayer de nous relaxer le plus possible afin de rendre nos digestions plus faciles.

Nous avons la fâcheuse habitude du repas pris en vitesse, la course au travail, les soucis, le bruit constituent la toile de fonds de notre emploi du temps. Tous ces stress longuement répétés finissent pas créer ou aggraver des états dyspeptiques.

La question qui se pose est la suivante, que faut-il faire ? Il faut qu'avant les repas, pendant les repas et après les repas, nous observions un « temps de trêve ».

Avant le repas -

Tout en sachant que nos conseils sont souvent difficiles à suivre, nous proposons cependant :

- une courte marche à rythme vif (type pas de chasseur à pied),
- quelques minutes avant la prise des aliments faire 4 à 5 contractions abdominales, les jambes écartées les mains posées à plat sur les cuisses.

Pendant les repas -

Tout d'abord il convient de manger lentement, de mastiquer les aliments en un mot de tourner vingt fois ses aliments dans la bouche avant de les avaler.

Il faut aussi décrocher le mental.

Pas de lecture pendant les repas, car les sucs digestifs sont moins bien sécrétés lorsque l'esprit est occupé.

Pas de T.S.F., pas de musique bruyante. Pas de télévision. Il est certain que regarder et manger sont deux actes inconciliables.

Après le repas -

Les spécialistes des troubles digestifs conseillent d'absorber soit du café décaféiné, soit une infusion de menthe, de tilleul, ou mieux, d'orge germé.

Pour les maigres, les ptosés, un repos de 1/4 d'heure à 1/2 heure après les repas est indiqué.

Pour les gras, un peu congestifs, une courte marche semble avoir une meilleure influence.

Enfin, dans l'intervalle des repas, si les malades se plaignent d'éructions, de ballonnements, de sensations de mal digérer, nous leur conseillons, si la chose est possible, soit de se coucher et de contracter 4 à 5 fois leurs muscles abdominaux, soit de marcher quelques minutes à quatre pattes. Cette curieuse manière de procéder est souvent très efficace, mais il est certain qu'il est assez difficile de la pratiquer au milieu de ses semblables.

Dans un prochain article nous parlerons régime et cuisine.

Dr. Jacquelin

SÉCURITÉ

La sécurité est l'oeuvre de tous. Unissons-nous pour vaincre l'Accident.

Les risques électriques dans le cours de vie de chaque jour « A la maison ».
Savoir :

- 1) Ne jamais toucher un appareil électrique en prenant un bain, une douche ou en étant en contact avec une canalisation d'eau ou un robinet ; ne pas saisir un appareil électrique avec les mains mouillées surtout si l'on a les pieds sur un sol conducteur (ciment, terre battue, carrelage humide de cuisine, salle d'eau, etc...).
- 2) Il faut remplacer les cordons souples des appareils mobiles, tels que fer à repasser, aspirateurs, jouets électriques, fer à souder, perceuse, dès qu'ils sont détériorés (ne jamais se servir de fils torsadés).
- 3) Ne jamais utiliser un raccord prolongateur monté à l'envers. C'est la partie mâle qui porte les broches qui doit prendre le courant dans la partie femelle.
- 4) Pour débrancher un appareil, tirer sur la fiche et non sur le fil.
- 5) Ne pas utiliser de couvertures chauffantes de mauvaise qualité, sans thermostat.
- 6) Ne pas laisser d'appareils sous tension, tels que les fers à repasser, sur une table en matière combustible.
- 7) Quand un appareil fonctionne, on ne doit pas pouvoir avoir accès aux broches, résistances, enroulements divers.
- 8) En cas d'orage ne pas toucher au compteur.



LE TOUR... DE FORCE

2ème sur 112 au classement général

Le jeudi 5 janvier 1967 Monsieur KLEINKNECHT, Président - Directeur Général de notre Société, Monsieur OBERGFELL, Secrétaire du Comité d'Hygiène et de Sécurité, se sont rendus dans la grande salle de l'Aubette. La Caisse Régionale de Sécurité Sociale leur a remis un diplôme de sécurité et un prix de 400 F. En effet Steinheil Dieterlen G. M. F. a été classé 2ème sur 112 entreprises à la Coupe de Sécurité.

C'est le résultat des efforts de tous et particulièrement des membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité. Qu'ils en soient remerciés ici.

Profitons de cette occasion pour rappeler que le montant de 300 F du prix de 1965 n'a pas encore trouvé preneur et que 1967 concrétise ce que chacun souhaite en matière de sécurité.



Le Service Prévention a reçu pour la dernière fois Monsieur Busselaire, agent instructeur de la Société Sicli, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Monsieur Busselaire, dans ses causeries sur la prévention, les moyens de lutte contre le feu, l'évacuation des personnes, a toujours su retenir l'attention de son auditoire, de même qu'ancien pompier de Paris, ses leçons sur le secourisme, basées sur une longue pratique, se trouvaient toujours agrémentées de quelques anecdotes qui portaient dans l'esprit de ses auditeurs.

LEGISLATION

La déclaration d'accident du travail -

La victime d'un accident du travail doit, dans la journée où l'accident s'est produit, ou au plus tard dans les 24 heures, sauf cas de force majeure, d'impossibilité absolue ou de motifs légitimes, en informer ou en faire informer l'employeur ou l'un de ses proposés (article L. 472 du code sécurité sociale).

Celui-ci doit déclarer tout accident dont il a eu connaissance, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 48 heures, non compris dimanches et jours fériés, à la C.P.S.S. dont relève la victime (article L. 472).

L'employeur est tenu de délivrer à la victime une feuille de déclaration d'accident portant la désignation de la C.P.S.S. chargée du service des prestations et sur laquelle il est interdit de mentionner le nom et l'adresse d'un praticien, d'un pharmacien, d'une clinique ou d'un dispensaire quelconque. La C.P.S.S. elle-même, peut délivrer la feuille d'accident (art. L. 473 code S.S.).

La déclaration à la C.P.S.S. peut être faite par la victime ou ses représentants jusqu'à l'expiration de la deuxième année qui suit l'accident.

ASSURANCE VOLONTAIRE

Conjoint ou membre de la famille d'un grand invalide

Le principe de l'admission à l'assurance volontaire du conjoint ou du membre de la famille du grand invalide remplissant ou ayant rempli bénévolement auprès de ce dernier le rôle de « tierce personne » a été posé. Un décret d'application, n° 66-1058, du 30 décembre 1966 vient d'être publié au J.O. du 31 décembre 1966.

L'AIDE AUX MÈRES DE FAMILLE

L'Aide aux Mères est à la disposition des Mamans en cas de :

— NAISSANCE - SURMENAGE - MALADIE —

et apporte aux familles une aide momentanée.

Une travailleuse familiale de l'Aide aux Mères, soignera les bébés, gardera les plus grands, fera la cuisine, les courses, le ménage, raccomodera, veillera à la scolarité des enfants et pourra même gérer le budget familial.

Les Allocations Familiales contribuent suivant le revenu de la famille aux frais occasionnés par l'Aide Familiale.

D'autre part, nous rappelons que le Comité d'Entreprise a décidé de participer, dans certains cas, aux dépenses engagées par les familles.

La Télécommande

Les ingénieurs ont réduit les distances et nous en sommes très fiers : les avions vont de plus en plus vite, tout comme les autos ou les trains. Et demain, ce sera encore plus spectaculaire avec l'aérotrain et le supersonique traversant l'Atlantique en moins de trois heures. Aujourd'hui les milliers de kilomètres ne nous font pas peur. Or, nous ignorons bien souvent un autre système de réduction des distances, parce qu'il est plus discret. Pourtant son efficacité est redoutable. L'industrie, les conquérants de l'espace, les chercheurs scientifiques l'utilisent tous les jours ou plutôt emploient les techniques qu'il a permis de mettre au point. Mais nous aussi nous pouvons profiter de ses bienfaits à la porte d'un garage ou à un carrefour réglé par des feux de signalisation. Ce merveilleux réducteur des distances c'est le principe de la télécommande.

A distance

Accomplir une manœuvre quelconque à distance c'est télécommander. Voilà une définition bien simple. En fait elle renferme des variantes à l'infini. Lorsqu'on commande depuis la terre les rétrofusées d'un engin qui passe près de la planète Mars, on fait une opération de télécommande ; télécommande aussi le faisceau lumineux qui, perturbé par les phares d'une voiture, ouvre la porte d'un garage. Or il est bien évident que les deux opérations n'ont pas la même portée et ne représentent pas le même exploit technique.

La télécommande a envahi notre vie et elle a trouvé d'abord un formidable débouché dans les transports. Pour de faibles distances, en effet, l'opération peut être réalisée par des organes mécaniques. Ainsi les aiguillages, les signaux de chemin de fer sont manœuvrés par des relais sur lesquels agissent des impulsions électriques transmises par câble. Mieux encore l'itinéraire complet du train est composé et réglé sur tableaux lumineux : infailliblement, la télé-

commande traduira dans les faits les ordres donnés par les hommes. Et ainsi encore du passage à niveau automatique qui tend à remplacer le garde-barrière ou de la boîte de contrôle qui surveille, sur la voie, le passage des convois et avertisse les « chefs ».

Demain on nous assure que ce sera beaucoup mieux. La S.N.C.F. étudie le fonctionnement de rames sans pilote ; les essais sont concluants. Et de même le métro pourra fonctionner sans conducteurs ; il s'arrêtera le temps qu'il faut aux stations, repartira en douceur, respectera les signaux comme le ferait le plus fidèle employé. Mais il y aura tout de même quelqu'un dans la cabine de conduite et c'est rassurant, car la machine même télécommandée ne peut assurer des responsabilités et le chef de train est le responsable ; simplement il surveillera le déroulement des opérations un point c'est tout.

En marche

Mais la télécommande accomplit d'autres exploits. Depuis longtemps les physiciens savent travailler à distance grâce aux ondes électromagnétiques. Elles agissent sur des relais tout comme le courant transporté par un câble. Cela permet tous les exploits : ainsi le « télécommandé » et le « télécommandeur » - si l'on ose dire - peuvent être en mouvement l'un par rapport à l'autre, avoir des vitesses, des positions, des ordres de marche très différents. Ainsi la fusée télécommandée depuis un avion volant plus vite que le son ; ainsi le sys-

tème d'artillerie d'un bâtiment de guerre. Fort heureusement, il y a des emplois plus pacifiques et les ondes électromagnétiques ont trouvé plus d'une application dans le transport aérien simplement parce qu'elles permettent la télécommande en marche.

L'industrie utilise chaque jour ces progrès. Les usines sidérurgiques les plus modernes font largement appel à la télécommande ; ainsi les laminoirs à chaud, les coulées, etc., sont commandés à distance tout comme les pompes et vannes des pipelines les plus importants. Les chaînes de montage elles aussi font appel à la télécommande. Celle-ci a également des fonctions plus humbles : le petit moteur électrique qui vous monte et descend des charges, les fait avancer ou reculer dans les halls de montage, est également télécommandé grâce à la plaquette de boutons que le manipulateur tient. Et si vous entrez un jour dans une usine atomique ou un laboratoire de recherche atomique vous verrez le triomphe de la télécommande, car l'uranium, produit des plus dangereux, doit être transporté à distance derrière des blindages et c'est la télécommande qui fournit ces « mains artificielles » qu'utilisent les chercheurs et ingénieurs.

La télécommande qui vit ainsi de l'industrie, fait également vivre celle-ci, du moins en partie. Les boîtes relais, appareils émetteurs ou récepteurs sont aujourd'hui un secteur en plein essor de la construction électrique. Et derrière la plupart des grands noms de cette industrie vous pouvez être sûr de trouver un département qui s'occupe de la construction et de l'amélioration des systèmes de télécommande.



Nos Mandolinistes

Les Mandolinistes ont clôturé une année 1966 bien remplie par de nombreuses sorties.

Il faut souligner qu'au cours de l'année écoulée, la Société a participé à 24 manifestations ce qui, pour chacun, représente un effort qui est à l'honneur de tous et surtout de son chef qui sait mener à bien notre groupe.

Pour finir en musique, la Société a participé au Noël du personnel et à celui des retraités.

Cette année s'annonce fructueuse puisque deux sorties ont déjà été effectuées. La première fut notre fête familiale, qui se déroula dans une ambiance remarquable, où tous, quel que soit l'âge, avec parents et amis, étions réunis autour du sapin traditionnel. Cette soirée restera gravée dans nos mémoires.

Le 14 janvier 1967 nous avons donné un concert aux malades du Sanatorium de Saales. Cette soirée fut très appréciée à en juger par les applaudissements et les remerciements.

Gérard Charlier

Les SPORTS

S. R. R.

FOOTBALL :

Le championnat touche à sa fin et le suspens demeure quant au classement final du groupe 10. En effet en ce moment trois équipes occupent la première place avec, théoriquement le même nombre de points.

	J	G	N	P	P	C	P
1 HERSBACH	18	14	2	2	79	22	30
2 ROTHAU	17	13	2	2	71	21	28
MUEHLBACH	17	13	2	2	61	26	28
4 WESTHOFFEN	16	10	3	3	41	32	23

Les résultats des matches retour ont été les suivants :

29-1	S.R.R. — SAALES	11 - 1
5-2	LUTZELHOUSE — S.R.R.	0 - 3
12-2	S.R.R. — BALBRONN	9 - 0
19-2	WESTHOFFEN — S.R.R.	0 - 5
26-2	S.R.R. — HERSBACH	1 - 1
5-3	HEILIGENBERG — S.R.R.	2 - 3
19-3	A.S.B. II — S.R.R.	Forfait A.S.B. II

BASKETT :

Nos basketteurs, malgré leur manque d'effectifs, nous surprennent agréablement en se maintenant dans la première moitié du tableau. Ils occupent la 4ème place, en compagnie du Racing-Club de Strasbourg, avec 8 victoires et 7 défaites. Un grand bravo.

Le F. A. I. demeure un centre actif !

Le Centre de La Claquette continue son œuvre. Pour la saison 1966-1967 il compte 260 membres et le secteur « Auberge de Jeunesse » a réalisé, au cours de 1966, 1 800 nuits d'hébergements.

Toutes les sections fonctionnent de façon satisfaisante. Il est bien évident qu'il y a des « fléchissements » par moment, mais il n'y a aucune crainte. L'enthousiasme de chaque individu ne subit-il pas des variations ?

*

La section « **vannerie** » fait son petit bonhomme de chemin. Il faut avoir de la patience et ne pas vouloir être maître avant d'être apprenti. . .

*

Le « **Plein Air et Voyages** » a repris un bon départ. En fin d'année, ce fut une sortie avec piscine, visite d'église romane et d'une papeterie. En janvier les jeunes ont retrouvé Starckensohn, sous un ciel bleu, et un peu de neige. Cette section a innové les sorties « piscine » qui se feront une fois toutes les deux ou trois semaines. Notons également la visite culturelle de FRIBOURG.

*

Dans le courant de cette année, nous assisterons à la création d'une nouvelle section « **poterie** ». On y travaillera la terre et des pièces de céramique pourront sans doute être exposées à l'occasion de la fête du F.A.I., fixée en principe au 25 juin. Le four, indispensable pour cette activité, doit être livré prochainement. La création de cette nouvelle section a été possible grâce au concours de Monsieur Herzog, instituteur à Fouday.

*

Enfin, la **danse folklorique**, elle aussi, a trouvé son animatrice en la personne de Madame Herzog, institutrice à Fouday. D'autre part, trois jeunes participent à des stages de formation. La maîtrise de Madame Herzog apportera plus de perfection dans le rythme et les mouvements.

*

La section « **peinture** » quant à elle, travaillera en liaison avec les céramistes de Monsieur Herzog. En effet, celui-ci est maître en la matière, mais il va de soi que sur le plan « décoration », Jean-Paul Birghoffer et ses amis apporteront leur part de recherche et de finition pour la réalisation des céramiques par exemple.

*

La section « **photo** » a encore beaucoup à faire pour sortir des sentiers battus. Il est bon de pouvoir développer et agrandir des photographies mais ce serait plus enrichissant de rechercher de l'inédit. A souligner quelques bonnes photos de Jean-Michel Wendling et de Roger Franzoi. Le printemps devrait inciter nos photographes à faire quelques chasses aux images dans la nature.

*

La **Chorale**, les **auditions de disques**, l'**initiation à la guitare**, la **danse moderne**, les **cours de langue**, la **couture** (où l'on recherche des animatrices) etc. . . , autant d'activités qui tiennent bien leur place au F.A.I. Il n'y a rien de particulier à signaler de ce côté-là.

Enfin, la **bibliothèque** est fort bien tenue et l'organisation est impeccable. Le bibliobus se montre très compréhensif à l'égard du F.A.I.



Manifestation franco-allemande au F. A. I.

En janvier, le F.A.I. a été le cadre d'une rencontre franco-allemande, empreinte de simplicité et de cordialité.

Cette réunion faisait suite à une démarche entreprise auprès du Chancelier de l'Allemagne Fédérale en 1965, relancée en fin d'année par les chefs Scouts du B.D.P., mouvement que dirige Hans Botho Voegelé.

Devant Messieurs Boulanger, Sous-Préfet de Molsheim, Henri Christophe et Mademoiselle Petrus, Président et Secrétaire Générale de la Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse, et le Conseil d'Administration du F.A.I., **Hans Botho Voegelé** présenta Monsieur Martin Reichmann, député de la Forêt-Noire au Bundestag. Après avoir rappelé l'action entreprise par Monsieur Reichmann et le B.D.P. pour le rapprochement des deux pays et pour la paix, et afin de concrétiser dans les faits l'œuvre si bien commencée, il remit à Monsieur Muller un chèque représentant la participation du Gouvernement Fédéral pour l'agrandissement du F.A.I.

Quant à **Monsieur Reichmann**, il ne manqua pas de souligner l'accueil chaleureux qui lui a été réservé au F.A.I. Il mit l'accent sur la nécessité de persévérer dans les rapports des deux jeunesse et de les développer à travers une compréhension mutuelle.

Le Président du F.A.I. remercia avec beaucoup d'émotion Monsieur Reichmann et ses amis du B.D.P. pour le geste qu'ils venaient d'accomplir au nom de l'Allemagne Fédérale. Il salua en Monsieur Reichmann un élu de l'Allemagne nouvelle, l'Allemagne démocratique, celle que la France aime.

Monsieur Henri Christophe, Président de la Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse venu spécialement de Paris, ne manqua pas d'évoquer le nom de Richard Schirmann, fondateur des Auberges de la Jeunesse en Allemagne puis dans le monde, et celui de Marc Sangnier, qui fut à l'origine des Auberges en France.

Monsieur le Sous-Préfet, Président du Comité des Amis du F.A.I., remercia à son tour Monsieur Reichmann ainsi que les délégués du B.D.P. pour leur généreuse démarche et, après avoir rappelé les efforts accomplis par les gouvernements français et allemand pour le rapprochement de nos deux peuples déclara notamment : « la création dans la vallée de la Bruche, **dans cet endroit tout particulier**, d'un Foyer d'Amitié Internationale, était certainement un acte de foi. Le succès, qui a été prouvé dans cette région par ce Foyer auprès des jeunes de toute la région, marque que l'idée était profonde ».

La manifestation se termina par un vin d'honneur.

A l'issue de cette manifestation, nous avons rencontré le Président du F.A.I. et lui avons demandé comment le Conseil d'Administration utiliserait la participation allemande.

Il nous a été répondu que le montant du chèque remis devait être réservé exclusivement à l'agrandissement des locaux et que les difficultés financières quant au fonctionnement restent entières.

Souhaitons donc au F.A.I. de trouver les ressources nécessaires afin de réaliser le projet d'agrandissement d'une part, et de pouvoir soutenir un budget de fonctionnement qui soit en rapport avec les besoins d'autre part.

N. B. - La traduction était assurée par M. Henri Obergfell.



HISTOIRE UN PEU BÊTE... OU UN PEU VRAIE



Je suis une vache. Entendons-nous bien, une vraie vache avec cornes pointues, museau humide et à l'intérieur ma petite fabrique de lait non condensé et non pasteurisé.

Je suis une vache. Je vous prie de m'en excuser. Tout le monde ne peut être lion de zoo, singe de cirque, ours empaillé de muséum, ou même encore le gardien du zoo, le clown du cirque et le conservateur du muséum.

Je vous dis tout cela parce que tout le monde trouve que c'est un peu ridicule d'être vache, vache de la race des bovidés, d'une autre race c'est différent. Ridicule, sauf au moment du petit déjeuner, car là, on a besoin de moi. Ridicule en tout cas sur les routes, ridicule et ridiculement encombrant. Remarquez tout de suite que c'est là un point de vue d'homme ou de cet autre bipède que l'on appelle femme avec laquelle nous autres vaches nous avons une certaine parenté... par le sexe je m'empresse tout de suite de le dire.

Les bipèdes qui roulent sur 2 ou 4 roues ne nous aiment pas, ils nous redoutent et se méfient de nous.

Ils ne nous aiment pas, les vaches, nous sommes trop encombrantes, disent-ils. A y regarder d'un peu plus près, une vache ne tient guère plus de place qu'un homme et une femme sur une route. Un groupe d'enfants ou de grandes personnes encombrant un chemin aussi bien sinon mieux qu'un troupeau de vaches. Deux cyclistes côte à côte gênent autant la circulation que deux vaches. Il est vrai que l'on craint nos écarts, notre humeur fantasque, nos coups de queue sinon nos coups de tête.



Parlons donc aussi des espiègleries des hommes à vélo, à pied, en voiture. N'y a-t-il pas des enfants qui sur la route sont plus espiègles que nous. Remarquez que je ne parle que des enfants, tout le monde sait bien que les adultes, mâle ou femelle, sont d'une sagesse exemplaire sur la route. Il y a même des gens parmi les bipèdes conducteurs à qui il suffit de mettre un volant entre les mains pour qu'ils deviennent des anges, en actions et en paroles.

C'est là notre handicap sur la route à nous autres vaches. Nous ne connaissons pas le langage des usagers de la route. A part quelques « Meuh ! Meuh ! » nous sommes muettes comme des carpes.

Aussi dès qu'un bipède à pied, en vélo, en voiture nous rencontre sur une route, il prend les plus grandes précautions, ralentit, ralentit jusqu'à faire du 10 à l'heure.

Le bipède est beaucoup moins prudent avec les autres bipèdes à 2 ou 4 roues. Il paraît qu'ils se cognent assez souvent les uns dans les autres, qu'il y a de la casse et du sang répandu.

Mais avec nous, prudence, prudence, prudence sur la ligne jaune de la route. Nos cinq cents kilos y sont peut-être pour quelque chose, ils effraient les 50, 70, 80 ou 90 kilos des bipèdes mâles et femelles. Nos sabots et nos cornes peuvent rayer les carrosseries et notre poids rayer les bipèdes du nombre des vivants.

C'est quand même bête que les hommes soient si prudents avec les vaches et qu'avec les autres hommes ils font des coups, des coups en...

R. S. J.



UN APPAREIL DE CUISSON PERFECTIONNÉ : LA CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

Faire la cuisine, cette opération bi-quotidienne, nécessite un bon outil... La cuisinière électrique, propre, rapide, sûre et économique, en est un à tous les égards. Toujours bien présentée, la cuisinière électrique revêt la forme d'un bloc métallique émaillé comportant sur le dessus la

table de travail, munie de foyers de diverses puissances, et à l'avant, le four. Au-dessus du four se trouve le « tableau de bord » groupant les dispositifs de commande de l'appareil et, sous le four, il est prévu dans de nombreux modèles un tiroir à casseroles. D'une esthétique irréprochable, la cuisinière électrique s'intègre à toutes les cuisines qu'elles soient simples ou luxueuses. N'étant liée à aucune servitude de ventilation, la cuisinière électrique peut être installée à n'importe quel endroit de la cuisine. Son achat peut donc être une excellente occasion de « repenser » la disposition des postes de travail, de mieux les organiser, et de supprimer ainsi des pas inutiles entre l'évier, la table et l'appareil de cuisson. Lorsque l'emplacement de l'appareil aura été déterminé, on fera faire le branchement par un spécialiste compétent et l'on profitera de son passage pour faire placer au-dessus de la cuisinière un éclairage localisé qui facilitera le travail.

LES FOYERS DE CUISSON

Les foyers de cuisson électriques équipant la table de travail sont de deux types : « obscurs » et à « feu vif ».

Les premiers sont constitués par des plaques métalliques pleines, bien planes, dans les-



quelles sont logées les résistances électriques. Ils sont dits « obscurs » parce qu'ils restent sombres pendant leur mise sous tension. On les utilise pour les cuissons de longue durée. Grâce à la chaleur qu'ils accumulent dans leur masse, il est possible de terminer les

cuissons courant coupé, c'est-à-dire sans aucune consommation d'énergie.

Certaines plaques dites « rapides » sont semblables aux foyers obscurs, mais portées à une certaine température, elles rougissent légèrement.

Il existe également des foyers obscurs munis d'un « palpeur », dispositif placé au centre de la plaque et constitué par une pastille montée sur un ressort. Cette pastille, sous la poussée du ressort, prend contact avec le fond du récipient et règle, par l'intermédiaire du thermostat, la puissance de la plaque. Ainsi quand on pose une casserole froide, la plaque reçoit sa pleine puissance, et dès que le contenu s'échauffe, le thermostat commute le système et n'envoie plus à la plaque que le courant nécessaire au maintien de la température désirée. Le réglage de ces plaques, gradué de 1 à 12, offre de vastes possibilités culinaires et assure la réussite des préparations les plus délicates. Les foyers du second type, à « feu vif » ou « lumineux », sont constitués par des serpentins métalliques qui rougissent rapidement et dont le rendement calorifique est souvent renforcé par des réflecteurs placés en dessous. Chauffant instantanément, on les utilise pour colorer les aliments ; faire revenir les viandes, préparer les mets à la poêle pour les fritures.



LE FOUR ÉLECTRIQUE

Toujours parfaitement calorifugé et fermé par une porte elle-même calorifugée, le four électrique est chauffé par deux éléments, l'un placé en haut (la voûte), l'autre placé en bas (la sole). Ces deux éléments peuvent être employés en même temps ou séparément, selon les préparations.

L'élément de voûte ou « grilloir » est à « feu vif ». Il chauffe par rayonnement infra-rouge (le plus proche du feu de bois) et est utilisé pour les grillades, les gratins et les pièces à la broche (très nombreux sont en effet les fours électriques prévus pour recevoir un tournebroche).

L'élément de sole, commandé par un thermostat réglable assure le chauffage du four et son maintien à la température désirée.

LES PERFECTIONNEMENTS « DANS LE VENT »

Les cuisinières électriques sont dotées de perfectionnements qui leur confèrent un attrait supplémentaire, parmi eux :

- Le hublot dans la porte du four qui permet de surveiller les cuissons sans perte d'énergie
- Les voyants lumineux qui permettent de contrôler visuellement la mise sous tension ;
- L'éclairage du four qui facilite les manipulations ;
- Le tournebroche électrique qui contribue à tirer un meilleur parti du four et permet de faire une cuisine saine et savoureuse ;
- Le programmeur ou horloge électrique qui, à l'heure déterminée par l'utilisatrice, met l'appareil sous tension pour le démarrage d'une cuisson et l'arrête automatiquement quand le temps prévu pour cette opération est écoulé.

On le voit, la cuisinière électrique offre de grands avantages. C'est un appareil sérieux, construit pour donner entière satisfaction. Néanmoins, afin de s'entourer des garanties nécessaires on n'accordera sa confiance qu'à un appareil ayant reçu l'estampille de qualité NF - ELECTRICITE.

Tante Monique.

Transmis par le Centre d'Information Arthur Martin.

HUMOUR...

Jeannot ne cesse de regarder un monsieur qui souffre d'un horrible goître.
Le monsieur :

— Si tu continues à me regarder, je te mange.

— Alors, dit le petit garçon, finis d'abord l'autre...

■

L'instituteur à Fabrice, 7 ans :

— Qu'appelles-tu un hypocrite ?

— C'est un élève qui arrive en classe le matin avec le sourire.

■

Patrick, 6 ans s'apprête à sortir, mais sa mère lui dit :

— Tu ne vas pas aller en ville avec ces mains-là.

— Mais, maman, je n'en ai pas d'autres.

■

Un écossais apprend à conduire à sa femme. Tout se passe bien jusqu'au moment où la voiture aborde une descente et où les freins « lâchent » brusquement.

— Je ne peux plus m'arrêter, hurle la conductrice. Qu'est-ce que je dois faire ?

Et le mari avec beaucoup de sang-froid :

— Raidis-toi et essaye de viser quelque chose de bon marché.

■

Un Ecossais déclare fièrement :

En Ecosse, il n'y a pas de mendiants.

— Il n'y a donc pas de pauvres ?

— Si, mais personne ne donne...

■

Un Ecossais, en se réveillant un matin, s'aperçut que sa femme était morte durant la nuit, dans le petit lit jumEAU qu'elle occupait à côté du sien. Il s'élança alors en courant dans l'escalier et se mit à appeler la bonne à tue-tête.

— Mary, Mary, venez vite.

— Voilà, j'arrive, répondit la bonne. Qu'y a-t-il ?

Et l'Ecossais :

— Un oeuf seulement pour le petit déjeuner, Mary.

